

Ginette Legault

2014/01/01

☐☐☐ Centres d'aide en français

# Le CAF de l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe, une formule efficace

**L**e dossier de la piètre qualité de la langue écrite chez les élèves de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) n'a cessé de s'alourdir depuis les années 2000. Certains éprouvent des difficultés telles qu'ils échouent aussi bien à des cours de formation technique que de formation générale. En fin de parcours, ils ne réussissent pas l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature (EUF).

À l'ITA, comme dans d'autres cégeps, fournir un meilleur encadrement aux élèves dès leur entrée au collégial est vite devenu un objectif de premier plan. Au fil du temps s'y est développée une formule qui porte ses fruits : un centre d'aide en français (CAF) stimulant, dont des mesures d'aide particulières et le tutorat par les pairs sont les éléments clés.

## Mesures d'aide

Le cours de français de la formation générale propre (suivi par les élèves d'un programme donné) est placé en début de séquence afin de favoriser le passage du secondaire au collégial, d'une part, et la réussite de l'EUF et des cours de français de la formation commune, d'autre part. Les élèves bénéficient ainsi de quatre cours plutôt que trois avant de passer l'épreuve uniforme. De plus, depuis l'automne 2011, l'apprentissage de la langue de façon systématique et l'autocorrection font partie

intégrante de ce premier cours, alors que les trois cours de littérature comprennent l'apprentissage de l'utilisation appropriée des stratégies de révision. Enfin, il n'y a pas de cours de mise à niveau à l'ITA : la formule du tutorat par les pairs, décrite plus loin, s'avère plus adaptée à l'horaire chargé des élèves.

## Cours CAF1 et CAF2

Afin d'encadrer les élèves qui éprouvent des difficultés en français, le CAF offre deux cours : le CAF1 à la première session et le CAF2 à la deuxième. La durée totale de ces deux cours est de 20 heures. Chacun consiste en 10 rencontres individuelles de 1 heure par semaine.

Les points à l'étude du CAF1 sont les suivants : nom, adjectif, déterminants numéraux, adjectifs de couleur, demi, à demi, possible, même, aucun, tel, quelque, tout, majuscule, ponctuation, homophones.

Le CAF2 porte sur des règles grammaticales et des notions plus complexes : verbe, participe présent, participe passé, accord du verbe, accord de l'adjectif, mots à ne pas confondre, anglicismes. La grammaire de la phrase et celle du texte sont aussi étudiées dans les deux cours.

Les fonctions syntaxiques sont vues lors des premières rencontres du CAF1, et l'on utilise, entre autres, un recueil d'exercices.

## Aide sur mesure

La formule de l'aide sur mesure consiste elle aussi en 10 rencontres hebdomadaires de 1 heure. Les élèves qui en bénéficient ont suivi pour la plupart le CAF1 et le CAF2. Éprouvant de grandes difficultés en français, ils décident de s'inscrire en plus à l'aide sur mesure. Il peut également s'agir de personnes qui ont échoué à l'épreuve uniforme de français ou à un cours de français.

## Mesure 55-59 (cours CAF3)

La mesure 55-59 (cours CAF3) s'échelonne sur une session. La durée totale est de 20 heures, à raison de 2 heures par semaine.

Des modalités de fonctionnement s'appliquent pour les élèves qui peuvent bénéficier de cette mesure. Si une personne échoue aux cours 601-101, 601-102 ou 601-103 parce qu'elle a obtenu une note entre 55 et 59 % à son évaluation finale, et ce, à cause de la faible qualité de la langue, elle a droit à la mesure 55-59; elle obtiendra un résultat final de 55 %.

Si la personne refuse la mesure, elle devra refaire le cours en entier. Par contre, si elle l'accepte, elle sera réinscrite, la session suivante, au cours raté. Les notes cumulées seront reportées, mais, pour obtenir 60 % comme résultat final, elle devra réussir le CAF3. Elle n'assistera donc pas proprement dit à ce cours de français auquel elle sera inscrite. Elle ne pourra être inscrite à la même session à un autre cours de français. Si elle ne réussit pas le CAF3, elle obtiendra la note de 55 % au cours de français qu'elle suit en reprise, et devra reprendre ce cours en entier.

La mesure 55-59 prévoit deux formules de cours. La première s'adresse aux personnes qui n'ont jamais suivi de cours offerts par le CAF. Elles doivent effectuer le CAF1 et le CAF2 en une session, et le seuil de réussite de chacun est de 60 %.

La deuxième formule s'adresse aux élèves qui ont déjà fait le CAF1 et le CAF2, ainsi qu'à celles qui ont fait le CAF1 et qui feront le CAF2 en même temps que le CAF3. Le seuil de réussite est basé sur le critère III, Maîtrise de la langue, de l'épreuve uniforme de français, régi par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science : une personne ne peut faire plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

## Tutorat par les pairs

Depuis la mise sur pied du CAF en 2002, on y pratique le tutorat par les pairs. Les tuteurs et tutrices sont recrutés parmi les élèves de l'Institut et sont rémunérés. Tout au long des cours (CAF 1, 2 et 3), ils assistent les élèves. Au début, ils doivent s'approprier la démarche proposée pour le déroulement des rencontres. Des guides rédigés par la responsable du CAF les aident à bien remplir leur rôle.

Chaque semaine, la personne aidée effectue des exercices de grammaire, puis corrige

ses fautes en se servant de manuels de référence. Elle fait des dictées et s'autocorrige. Le tuteur ou la tutrice suit de près le cheminement de l'élève et lui apprend à s'autocorriger à l'aide de grammaires et de dictionnaires, ce qui favorise l'autonomie.

Pour les élèves inscrits au CAF, le tutorat constitue un moyen très efficace d'apprentissage du français écrit. Tuteurs et tutrices en tirent aussi des avantages; dans le rapport d'évaluation du CAF qu'ils remplissent lors des dernières séances de tutorat, les témoignages en ce sens ne manquent pas.



En fait, le but ultime du CAF est de faire apprécier aux élèves le plaisir de bien maîtriser la langue. Savoir exprimer sa pensée de façon cohérente et claire constitue un atout majeur pour les études et la vie.

Pour reprendre les paroles de Montaigne, nous dirons qu'« enseigner, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu », c'est-à-dire susciter l'enthousiasme et la motivation. Et le goût d'apprendre naît d'un climat d'apprentissage agréable et stimulant. C'est ce que propose le CAF de l'ITA.



NDLR : L'auteure a créé le CAF de l'ITA en 2002 et en a été responsable jusqu'en décembre 2013.



## Ginette Legault

Enseignante à l'Institut de technologie  
agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe